

Des voix: Bravo!

L'hon. Allan J. MacEachen (vice-premier ministre et ministre des Finances): Madame le Président, je ferai remarquer au chef de l'opposition que j'ai apporté des précisions à ce sujet le 25 mai. Un vendredi après-midi, le député de Simcoe-Nord m'a posé une question à laquelle j'ai répondu. Toutefois, je me suis rendu compte un peu plus tard dans la journée que ma réponse pouvait porter à confusion. J'ai donc saisi la première occasion pour expliciter ma réponse qui était équivoque, et voici ce que j'ai dit:

Ma réponse selon laquelle il n'y aura pas de nouvelles taxes sur l'énergie signifie que nous ne nous proposons pas de prélever de nouvelles sortes de taxes à l'heure actuelle.

Des voix: Oh, oh!

● (1425)

M. Nowlan: Avez-vous corrigé votre publicité?

M. MacEachen: Madame le Président, j'ai également ajouté ce qui suit:

Je ne veux pas induire la Chambre ni le député en erreur, et c'est pourquoi je profite de la première occasion pour dire que, pour le moment, nous ne songeons pas à imposer de nouvelles sortes de taxes. Évidemment, selon la tournure des événements avec l'Alberta, les fluctuations du cours du change ou les cours mondiaux du pétrole, nous pourrions hausser ou même diminuer le prélèvement d'indemnisation pétrolière.

Au lieu de critiquer ma réponse, le très honorable chef de l'opposition devrait au moins reconnaître que, dès mon retour à la Chambre, je l'ai explicitée. Je l'ai fait le 25 mai, il y a donc exactement huit jours. Voilà la situation.

Des voix: Bravo!

LES RECOMMANDATIONS DES FONCTIONNAIRES DU MINISTÈRE

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Madame le Président, il est dommage que le premier ministre ne soit pas à la Chambre aujourd'hui pour entendre dire de véritables âneries de la source même.

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources parce qu'il n'a pas répondu au chef de l'opposition quand celui-ci lui a demandé pourquoi il était nécessaire d'imposer maintenant aux consommateurs une hausse de taxe qui fait l'effet d'une bombe. La consommation a diminué de 10 p. 100 en février et mars, les deux derniers mois sur lesquels nous possédons des statistiques, ce qui fera baisser les importations d'environ 40 p. 100. Le prix mondial du pétrole est stationnaire depuis quatre mois et on dirait qu'il baissera parce que les marchés mondiaux sont saturés. Donc il n'est plus si urgent d'augmenter aussi brutalement la taxe ou, tout simplement, de l'augmenter.

Une voix: La question!

M. Wilson: Le ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources pourrait-il déposer à la Chambre les recommanda-

Questions orales

tions de ses collaborateurs pour nous permettre de savoir pourquoi il était nécessaire d'accabler les consommateurs comme il l'a fait hier sans avoir l'obligeance de fournir la moindre explication à ce sujet?

L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Madame le Président, je serais très heureux de répéter pourquoi cette hausse était nécessaire. Si le député arrivait à persuader son ami le premier ministre de l'Alberta de renoncer à . . .

Des voix: Oh, oh!

M. Lalonde: Nous savons qui ne veut pas entendre la vérité.

Des voix: Oh, oh!

Une voix: Hypocrite!

Mme le Président: A l'ordre!

M. Lalonde: Si le député voulait bien convaincre le premier ministre de l'Alberta de ne pas réduire la production albertaine, le prix de l'essence au Canada baisserait immédiatement d'au moins 1 cent et demi le litre. En effet, cette dernière hausse résulte en partie des réductions de production que le gouvernement albertain fait subir aux Canadiens et à l'industrie canadienne.

Par ailleurs, le coût des importations a monté par suite de la dévalorisation du dollar canadien sur le marché des changes. A cause de cela, une hausse du prix de l'essence était nécessaire. Les deux dernières réductions de la production en Alberta comptent pour 1 cent et demi de cette hausse de 2 cents le litre.

M. Wilson: Madame le Président, le ministre a dit, si je ne m'abuse, que l'une des raisons de cette hausse était la dévalorisation du dollar canadien. Or, le ministre n'est pas sans savoir que cette dévalorisation découle de la politique adoptée par lui et son collègue, le ministre des Finances.

Des voix: Bravo!

M. Wilson: Autrement dit, le ministre demande aux Canadiens de payer les pots qu'il a cassés. Le ministre induit la Chambre en erreur . . .

Une voix: Dommage qu'il ne se soit pas cassé autre chose.

M. Wilson: . . . sur les raisons ou la nécessité de cette hausse de 9c.

● (1430)

LA SUSPENSION DE LA HAUSSE DE PRIX

L'hon. Michael Wilson (Etobicoke-Centre): Je voudrais que le ministre me dise s'il est disposé à suspendre cette hausse de prix, à permettre à la Chambre d'en étudier les raisons et à ne la remettre en vigueur que si la Chambre la trouve justifiée, mais à ne pas l'imposer aujourd'hui aux consommateurs sans la soumettre d'abord à un examen de la Chambre.

Des voix: Bravo!